



Transformation d'une sarl en snc

Par **isabelle**, le **27/11/2009** à **11:34**

Bonjour,

J'ai une SARL en sommeil depuis 2 ans et je souhaite acheter un bar-tabac , je voulais utiliser cet argent pour les 33°/° de fond neccesaire car je suis dans l'obligation de me mettre en SNC . Or si je récupère cet argent je suis tenue de payer RDS/CSG et impot sur le revenu ce qui va loudement peser sur le capital pour l'achat .

Y a t-il une autre solution ?

Cordialement

Isabelle

Par **Adonis**, le **27/11/2009** à **12:50**

Bonjour,

Une transformation en SNC est envisageable mais il ne faudra pas oublier d'opter pour l'impôt sur les sociétés dans les statuts !!

Bien cordialement

Adonis

Par **isabelle**, le **27/11/2009** à **15:59**

Un grand merci .

Donc , c'est envisageable et l'état ne va pas me piquer tous mes sous en RDS..... , faut il que je prenne un avocat d'affaire ou mon expert comptable peut -il s'en occuper ?

Cordialement

Isabelle

Par **Adonis**, le **27/11/2009** à **19:11**

Bonjour

S'agissant de juridique, je dirais un avocat...

La transformation en SNC suppose un accord unanime de tous les associés.

L'option pour l'IS est définitive.

Bien cordialement

Adonis